

# Église des Pays de l'Ain

1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2019 - N° 11



L'espérance des pauvres ne sera jamais déçue.

**Message du pape François pour la troisième Journée mondiale des Pauvres (n° 5-7), le dimanche 17 novembre 2019**

Il n'est jamais possible d'éviter l'appel pressant que la Sainte Écriture confie aux pauvres. Partout où nous regardons, la Parole de Dieu indique que les pauvres sont ceux qui n'ont pas le nécessaire pour vivre parce qu'ils dépendent des autres. Ce sont les opprimés, les humbles, ceux qui se prosternent sur le sol. Et pourtant, devant cette foule innombrable d'indigents, Jésus n'a pas eu peur de s'identifier à chacun d'eux : « dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40). Fuir cette identification revient à mystifier l'Évangile et à diluer la révélation. Le Dieu que Jésus a voulu révéler est le suivant : un Père généreux, miséricordieux, inépuisable dans sa bonté et sa grâce, qui donne l'espérance avant tout à ceux qui sont déçus et sans avenir.

Comment ne pas souligner que les Béatitudes, par lesquelles Jésus a inauguré la prédication du Royaume de

Dieu, débutent par cette expression : « Heureux, vous les pauvres » (Lc 6, 20) ? Le sens de cette annonce paradoxale est que le Royaume de Dieu appartient précisément aux pauvres, car ils sont en mesure de le recevoir. Combien de personnes pauvres nous rencontrons chaque jour ! Il semble parfois que le temps et les conquêtes de la civilisation augmentent leur nombre au lieu de diminuer. Les siècles passent et cette béatitude évangélique apparaît de plus en plus paradoxale ; les pauvres sont toujours plus pauvres et aujourd'hui ils le sont encore plus. Pourtant, Jésus, qui a inauguré son Royaume en plaçant les pauvres au centre, veut nous dire précisément ceci : il l'a inauguré, mais nous a confié à nous, ses disciples, la tâche de le mener à bien, avec la responsabilité de donner de l'espérance aux pauvres. Il est nécessaire, surtout à une époque comme la nôtre, de redonner espérance et de rétablir la confiance. C'est un programme que la communauté chrétienne ne peut sous-estimer. La crédibilité de notre proclamation et du témoignage des chrétiens en dépend.

Dans sa proximité avec les pauvres,

l'Église découvre qu'elle est un peuple qui, dispersé parmi tant de nations, a pour vocation de ne faire sentir à personne qu'il est étranger ou exclu, car tout le monde est impliqué dans un chemin commun de Salut. La condition des pauvres nous oblige à ne pas nous éloigner du Corps du Seigneur qui souffre en eux. Nous sommes plutôt appelés à toucher sa chair pour nous compromettre personnellement dans un service d'évangélisation authentique. La promotion sociale des pauvres n'est pas un engagement extérieur à la proclamation de l'Évangile, au contraire, elle montre le réalisme de la foi chrétienne et sa valeur historique. L'amour qui donne vie à la foi en Jésus ne permet pas à ses disciples de se replier dans un individualisme asphyxiant, caché dans des segments d'intimité spirituelle, sans aucune influence sur la vie sociale (cf. Exhort. ap. *Evangelii Gaudium*, n. 183).

Récemment, nous avons pleuré la mort d'un grand apôtre des pauvres, Jean Vanier, qui, avec son dévouement, a ouvert de nouvelles voies au partage avec les personnes marginalisées en vue de leur promotion. Jean Vanier a reçu de Dieu le don de consacrer toute sa vie aux frères gravement handicapés que la société a souvent tendance à exclure. Il a été un "saint de la porte d'à côté". Avec son enthousiasme, il a su rassembler autour de lui de nombreux jeunes, des hommes et des femmes, qui, avec un engagement quotidien, ont donné de l'amour et redonné le sourire à tant de personnes faibles et fragiles, en leur offrant une véritable "arche" de salut contre l'exclusion et la solitude. Son témoignage a changé la vie de nombreuses personnes et a aidé le monde à regarder les plus fragiles et les plus faibles avec un regard différent. Le cri des personnes pauvres a été entendu

et a produit une espérance inébranlable, créant des signes visibles et tangibles d'un amour concret que nous pouvons toucher de nos mains jusqu'à aujourd'hui.

« L'option pour les plus petits, pour ceux que la société rejette et met de côté » (ibid., n. 195) est un choix prioritaire que les disciples du Christ sont appelés à poursuivre pour ne pas trahir la crédibilité de l'Église et donner une espérance effective à tant de personnes sans défense. La charité chrétienne trouve en eux sa confirmation, car celui qui compatit à leurs souffrances avec l'amour du Christ reçoit force et vigueur pour l'annonce de l'Évangile.

**François**

Du Vatican, le 13 juin 2019

# Agenda de Mgr Roland

## **Vendredi 1<sup>er</sup> novembre**

### **Fête de la Toussaint**

Messe et bénédiction des tombes à Belleydoux

## **Du mardi 5**

### **au dimanche 10 novembre**

Assemblée plénière des évêques de France à Lourdes

## **Mardi 12 novembre**

Rencontre des prêtres du doyenné du Revermont à Villereversure

## **Mercredi 13 novembre**

Rencontre de l'économiste et du vicaire général

Messe et déjeuner avec les prêtres âgés de Seillon-Repos

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique et du vicaire général

Conférence de Christophe BOURREUX « Au jardin toute créature est mon prochain »

## **Jeudi 14 et vendredi 15 novembre**

Formation provinciale à l'Accompagnement spirituel pour les prêtres à Ars

## **Vendredi 15 novembre**

Veillée de prière de demande de protection, délivrance et guérison à Ars

## **Samedi 16 novembre**

Rencontre des pèlerins de Lourdes Cancer Espérance 01 à la Maison Jean-Marie Vianney

## **Du dimanche 17**

### **au mardi 19 novembre**

Session du presbyterium à Paray-le-Monial

## **Mercredi 20 novembre**

Bureau du Secours catholique

## **Jeudi 21 novembre**

Rencontre des doyens

Bilan de l'Ecole de Prière des Jeunes

## **Vendredi 22 novembre**

Fraternité missionnaire diocésaine

Conseil de tutelle

## **Samedi 23 novembre**

Confirmations pour le doyenné de Dombes à Villars-les-Dombes

Inauguration du musée de cire rénové à Ars

Confirmations pour le doyenné Val-de-Saône à Ars

## **Lundi 25 novembre**

Célébration du centenaire du Séminaire des Carmes (Paris) avec les anciens du séminaire et Mgr Patron Wong (Congrégation pour le clergé)

## **Mardi 26 novembre**

Rencontre des Missionnaires de la Miséricorde francophones à Ars

## **Mercredi 27 novembre**

Réunion de présentation du projet de rénovation de la Maison diocésaine  
Conférence de Jean-Marie MERMAZ, Président des amis de Teilhard de Chardin du Rhône : « Comment l'évolution du monde peut se comprendre par la foi et la raison ? »

## **Du jeudi 28 novembre**

### **au mercredi 4 décembre**

Visite pastorale du groupement de Pont-de-Veyle

# Session du presbyterium du 17 au 19 novembre 2019

«Le ministère ordonné est radicalement de nature communautaire et ne peut être rempli que comme oeuvre collective.»

Cet extrait de l'Exhortation apostolique *Pastores dabo vobis* de saint Jean-Paul II (n°17) sera le thème de la prochaine session du presbyterium du diocèse.

## Dimanche 17 novembre

- 18h arrivée à la Maison du Sacré-Coeur à Paray-le-Monial
- 18h45 : vêpres
- 19h15 : repas
- soirée libre (film)

## Lundi 18 novembre

- 7h30 : petit déjeuner
- 8h40 : laudes
- 9h : intervention de Mgr Roland : qu'est-ce qu'une démarche catéchuménale ?
- 9h50 : travail en petits groupes sur 3 questions, suivi d'un bref retour :  
Comment mener un premier accueil sans se faire enfermer par les demandes de dates et d'objet des gens ?  
Combien de temps donner aux fiancés pour se préparer ?  
Quelles étapes ?
- 11h45 : messe
- 12h30 : repas
- 14h30 : 3 interventions sur la manière de faire en paroisse
- 15h30 : table ronde avec les intervenants, Mgr Roland et Mgr Santier
- 16h30 : pause
- 17h : intervention de Mgr Santier
- 18h : adoration + Vêpres
- 19h15 : repas
- Soirée libre (ou film)

## Mardi 19 novembre

- 7h30 : petit déjeuner
- 8h40 : laudes
- 9h : conférence spirituelle par un chapelain
- 10h – 12h : marche
- 12h30 : repas
- 15h30 : messe à la chapelle de la Colombière
- Goûter à la Maison François de Sales
- 17h : fin de la session

La Chapelle de la Colombière  
à Paray-le-Monial



# Compte-rendu du Conseil presbytéral des 19 et 20 septembre 2019

## Compte-rendu du Conseil Presbytéral - 19-20 septembre 2019

Le jeudi 19 septembre et le vendredi 20 septembre 2019, le Conseil Presbytéral s'est réuni autour de Mgr Pascal Roland, à l'abbaye Notre-Dame des Dombes. Tous les membres étaient présents.

Le vendredi 20 septembre, dans la matinée, en présence des doyens et des membres du Conseil Presbytéral, sont intervenus M. Jean Pierre Gerfaud, président de la Société Nouvelle Gorini et M. Olivier Bauer, économiste diocésain.

### Jeudi 19 septembre 2019

#### Introduction par Mgr Roland

Les prêtres sont invités à relire la belle lettre du pape François adressée aux prêtres à l'occasion des 160 ans de la mort du saint Curé d'Ars. Celui-ci exprime sa reconnaissance pour le travail des prêtres qui se dépensent de manière constante et honnête au service de l'Évangile.

Deux notions reviennent constamment : merci et courage ! Notre évêque a attiré l'attention sur plusieurs thèmes abordés par le Souverain Pontife. Celui-ci met en garde contre l'acédie qui peut envahir le prêtre quand il est confronté aux difficultés du ministère. Il invite à prendre les moyens pour la combattre : revenir sans cesse au Christ Consolateur ; ne pas négliger l'accompagnement spirituel ; ne pas s'isoler du peuple de Dieu.

Mgr Roland prend acte du changement de perspective maintenant adopté par le Conseil Presbytéral à la dernière session : on ne parle plus de préparation au mariage mais de préparation à la vie chrétienne dans le mariage. L'avantage est de focaliser davantage l'attention sur la famille et d'aboutir à une préparation consistante, avec des repères communs. Ce sujet important sera au cœur de la session du presbyterium des 17-19 novembre 2019.

Mgr Roland veut que le rôle des doyens soit davantage précisé. Ils sont appelés à soutenir les prêtres (sans oublier les confrères âgés) et à œuvrer au service de la communion. Mgr Roland compte sur eux pour qu'ils fassent aussi des suggestions concrètes et réalistes en matière de nominations, pour le bien des personnes et des paroisses.



*Les membres du Conseil  
presbytéral lors de  
la messe chrismale*

## La gouvernance du diocèse

Le **conseil presbytéral** est le sénat de l'évêque, le lieu de réflexion des grandes orientations pour le diocèse.

Les **doyens** ont la charge de mettre en œuvre un travail commun sur un territoire concret rassemblant plusieurs groupements paroissiaux. Ils veillent à ce que des prêtres ne se retrouvent pas abandonnés et peuvent alerter en cas de difficultés d'une paroisse ou d'un confrère.

Le **Conseil pour l'Évangélisation** est au service des paroisses et répond au besoin de travailler de manière globale et non plus en domaines sectorisés. Il se met en place lentement et correspond à un changement de mentalité où il ne s'agit plus de faire perdurer des services diocésains centralisateurs mais de proposer un conseil qui va vers les paroisses, s'enquiert de leurs besoins et les aide à mettre en place les réponses adaptées.

En plus, l'évêque est entouré d'autres conseils pour les différentes situations ou états de vie : le Conseil Diocésain pour les Affaires Économiques, la Commission des Assises de l'Immobilier, le Conseil diocésain de la Vie Consacrée, le Conseil Diocésain du Diaconat.

Il faut ajouter qu'à l'occasion du changement de l'économe diocésain et comme le recommande la C.E.F. dans ce cas, deux personnes (économes diocésains émérites ou en activité) feront un audit de la situation du diocèse du 18 au 20 février 2020 (cf. communiqué p. 10). A la demande de l'évêque ils étudieront notamment la situation du sanctuaire d'Ars et évalueront le travail des assises de l'immobilier.

## Le rôle des doyens

En 2013, des orientations sur le rôle des doyens avaient été données mais elles furent peu suivies d'effets pratiques. Il s'agit maintenant de préciser plus concrètement la mission des doyens.

Le débat a fait émerger des convictions communes :

- Le doyens sont le bon échelon pour conseiller les nominations et être attentifs aux prêtres, ainsi qu'aux besoins des paroisses. Il faut leur trouver un moyen pour qu'ils connaissent mieux le territoire de leur doyenné.
- Mgr Roland attend des conseils sur tel prêtre qui a besoin d'un changement ou dont la compétence n'est pas suffisamment exploitée, telle paroisse qui a besoin d'un renouveau, etc.
- Les prêtres ne sont pas tenus de rendre compte de leur mission au doyen mais à l'évêque seul de qui ils la reçoivent. Une rencontre du prêtre avec le doyen est cependant possible dans une perspective fraternelle. Elle est même nécessaire pour que le doyen puisse donner un conseil éclairé. Elle ne remplace pas le lien personnel que chaque prêtre a avec l'évêque.

Du débat ont émergées deux recommandations :

- Il faut qu'une session des doyens soit consacrée chaque année aux nominations exclusivement pour lesquelles ils réfléchiront à des propositions concrètes à faire à l'évêque. La confidentialité sera de rigueur pour permettre une plus grande confiance et sérénité afin de parler nommément des confrères.
- Pour que la première proposition fonctionne pleinement, il est important que le doyen rencontre chaque prêtre au moins une fois par an en laissant celui-ci libre du contenu de la rencontre avec son confrère, tant sur la forme que sur le fond.

## Questions diverses

Des questions diverses ont été posées : Suite à la recommandation du dernier conseil presbytéral, un garde-fou financier a été posé au sujet des dépenses du sanctuaire d'Ars. Une double signature, dont celle de l'économiste diocésain, est exigée au-delà d'une certaine somme.

La maison St-Jean à Ars a été rachetée par le diocèse. Jusqu'à sa fermeture, elle n'était utilisée qu'à 30 % de sa capacité. Les mises aux normes de sécurité et d'accessibilité sont estimées à 500 000 €. Un diocèse allemand sollicité par notre évêque s'est engagé sur trois ans pour financer ces travaux. Une hypothèse est actuellement à l'étude pour l'avenir de cette maison : celle-ci pourrait avoir trois destinations complémentaires :

- Une convention annuelle renouvelable avec le lycée agricole de Cibeins pour 5 chambres à destination de professeurs.
- Un accueil pour l'organisation de retraites et pour l'hébergement en cas d'affluence importante de pèlerins.
- Un accueil pour des personnes fragiles par une équipe qui assurerait ce service.

## La Charge pastorale dans l'enseignement catholique

Deux documents sont à disposition sur ce thème : Le compte-rendu du CP. d'octobre 2018 et les statuts de l'enseignement catholique promulgués en juillet 2019 dans E.P.A.

Il faut dire qu'en 2013 plusieurs chanceliers avaient repéré dans ces statuts une contradiction avec le droit canonique : la « charge pastorale » est confiée au chef d'établissement alors même que, selon le droit canonique, c'est au ministre ordonné qu'incombe la charge pastorale dans l'Eglise (cf. can.150). Cette contradiction avait été confirmée par le doyen de la Faculté de droit canonique de Paris qui, pour y remédier, avait suggéré l'emploi analogique de la référence au canon 517 §2, sur la collaboration des laïcs à l'exercice de la charge pastorale dans les paroisses. Cette référence permet de soumettre la responsabilité pastorale du chef d'établissement à un ministre ordonné nommé modérateur de la charge pastorale.



Le collège Saint-Pierre à Bourg-en-Bresse

Il arrive que des prêtres, dans les établissements scolaires catholiques, rencontrent des difficultés : catéchèse faite par des enseignants insuffisamment engagés dans une vie de foi, antagonisme entre la catéchèse à l'école et catéchèse à la paroisse, la formation des catéchistes qui œuvrent dans les écoles, problème au sujet de la préparation aux sacrements, le lien des familles des enfants catéchisés avec la communauté paroissiale, etc.

Il semble que la démarche de la catéchèse en paroisse et à l'école ne soit pas la même. A l'école catholique, tous les élèves doivent pouvoir bénéficier aussi bien d'une première annonce de la foi que d'un soutien à la vie chrétienne. La catéchèse en paroisse a en revanche cette dimension essentielle, du lien à l'Eglise qui implique un engagement, conduire les enfants à rencontrer la communauté paroissiale, à participer à la vie de l'Eglise. Notre évêque souligne fréquemment que le problème provient en grande partie du fait que peu de chrétiens acceptent de s'engager comme chefs d'établissements ou comme enseignants !

## Vendredi 20 septembre 2019

Les doyens du diocèse se sont joints pour cette matinée aux membres du conseil presbytéral.

### La Société Nouvelle Gorini

M. Jean Pierre Gerfaud est venu nous présenter La Société Nouvelle Gorini dont il est le président. Fondée par l'abbé Joël Lambert, elle veut mobiliser les intelligences pour étudier l'histoire locale de l'Eglise dans notre diocèse. Elle s'intéresse à la sociologie religieuse, au sentiment religieux, à l'architecture, aux figures de sainteté, à la piété populaire. Elle organise des colloques. Certains ont été des réussites, en particulier le

colloque sur les Pères du Jura et celui sur la Charité selon saint Vincent de Paul. Elle est une vitrine du diocèse ouverte sur le monde de la culture et elle permet de réunir des historiens universitaires ou locaux pour mieux comprendre le tissu religieux du département de l'Ain. Elle édite enfin une revue annuelle.

Mgr Roland lui a confié la mission d'organiser un colloque pour octobre 2022 autour de la figure de Mgr Devie, premier évêque du diocèse de Belley restauré en 1822.

La Société Nouvelle Gorini demande à ce que les prêtres du diocèse soient sensibles à son action et puissent donner le nom de personnes susceptibles de l'aider à remplir sa mission.

### Le bicentenaire de la restauration du diocèse de Belley

Une commission a été créée pour préparer cet événement. Elle rassemble, outre les membres du Conseil pour l'Évangélisation, M. Jean Pierre Gerfaud et M. Paul Cattin. Elle se réunit chaque mois autour du P. Frédéric Pelletier.

Mgr Alexandre-Raymond Devie (1823-1852) a refondé le diocèse. Son action est multiple. Les nombreuses réalisations de son épiscopat ouvrent de nombreuses perspectives et inspireront les événements principaux du bicentenaire. L'ambition est que ces événements soient des catalyseurs pour en faire une « démarche de type synodale ».

Pour chacun d'entre eux, une commission est mise en place :

- Un événement sur la sanctification et la formation des prêtres à Ars.
- Un événement sur l'architecture, la restauration et la signification des églises à Ferney-Voltaire.



**Mgr Alexandre-Raymond Devie**  
évêque de Belley de 1823 à 1852

- Un événement sur la vie consacrée à Bourg-en-Bresse.
- Un événement sur la vocation et l'éducation à Meximieux
- Un événement sur la sanctification et la place des laïcs à Oyonnax
- Un événement sur la doctrine sociale de l'Eglise à Jujurieux
- Un événement sur la mission à Cuet
- Un événement sur la dévotion populaire à St Vulbas.

Le Jubilé commencerait en octobre 2022 par une messe à l'église de Brou, là où Mgr Devie a créé le grand séminaire de Belley. Une exposition sur la vie de Mgr Devie serait mise en place au musée de Brou. Est aussi en réflexion une exposition itinérante sur le bicentenaire. La messe de clôture serait le 25 juin 2023 à Belley.

La question qui se pose est comment faire pour que cet événement ne soit pas sans effet dans la durée. Il faut ainsi définir plus exactement l'objectif pastoral

du bicentenaire. La « démarche de type synodale » est encore à formuler plus précisément.

### **Présentation de M. Olivier Bauer, nouvel économiste diocésain.**

Après s'être présenté, M. Olivier Bauer a reconnu que la négociation de l'an passé pour les contrats d'électricité avait suscité bien des questions et aussi quelques problèmes dans des paroisses dont il a pu dresser la liste. Mais, globalement, les économies sont réelles. Les difficultés rencontrées viennent du manque d'informations qui aurait dû être demandées auprès des curés eux-mêmes. Cela aurait évité des dysfonctionnements. Pour les contrats à venir, il est demandé, puisque le curé est l'administrateur né des biens paroissiaux, qu'une délégation soit donnée à l'économiste diocésain pour mener les négociations futures et que cette délégation soit claire en termes de mise en place des contrats et d'une information annuelle les concernant.

Cette rencontre des membres du conseil presbytéral et des doyens est le lieu le plus propice pour l'économiste diocésain pour aborder les questions qui concernent la gestion des paroisses.

### **Le bureau du Conseil presbytéral**

## Diagnostic de l'économat

**Annnonce d'un diagnostic de l'économat du diocèse pour une gestion toujours plus juste et féconde au service de la mission !**

Du fait de l'arrivée d'un nouvel économiste diocésain, j'ai demandé que soit réalisé un diagnostic de l'économat. Cette pratique est maintenant courante et recommandée par la Conférence des Évêques de France, lors de la prise de fonction d'un évêque ou d'un économiste. C'est en effet l'opportunité pour un diocèse de bénéficier d'un regard extérieur sur son fonctionnement économique et d'accueillir conseils et préconisations pour l'avenir. L'audit est réalisé bénévolement par des économistes émérites ou en activité, qui nous font profiter de leur expérience et nous aident à progresser en nous partageant les bonnes pratiques mises en place dans d'autres diocèses. Leur regard expérimenté les conduit à identifier les points forts, à alerter sur les risques, et à suggérer des actions permettant d'améliorer le fonctionnement.

J'avais demandé un premier diagnostic lors de mon arrivée, il y a maintenant 7 ans. Ce nouvel audit sera réalisé les 18, 19 et 20 février 2020 par Monsieur Rémi Perrin, ancien économiste de Quimper (celui-ci a quitté ses fonctions en juillet dernier) et Monsieur Sylvain Guillebaud, économiste du diocèse de Meaux. Il leur sera demandé en particulier : un suivi par rapport au précédent audit ; un focus sur le sanctuaire d'Ars ; une évaluation du travail du comité des assises de l'immobilier.

Nous les remercions par avance du travail qu'ils réaliseront à notre service et nous confions cette démarche à votre prière.

**+ Pascal Roland**

## Informations diocésaines

### Décès dans la famille diocésaine

**Sœur Mireille Mellé**, ermite à Saint-Julien-sur-Reyssouze, est décédée le 26 octobre 2019 à l'hôpital de Fleyriat.

Née le 7 décembre 1942 à Autun, elle avait pris l'engagement de vivre dans la fidélité à la prière, à la solitude et au silence (cf. Canon 603) le 16 septembre 1989 en l'église paroissiale de l'Épine (diocèse de Gap), en présence de Mgr Lagrange.

Ses obsèques ont été célébrées au Sanctuaire de Cuet le mercredi 30 novembre. Nous prions pour elle et pour ses proches.

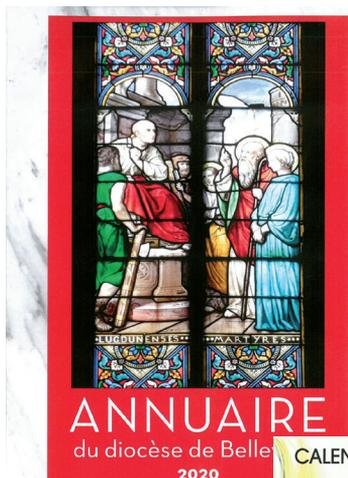
### Messe pour les bienfaiteurs du diocèse

Depuis 2012, Mgr Roland a institué, chaque 21 novembre, en la fête de la Présentation de la Vierge Marie, la célébration d'une messe à l'intention des bienfaiteurs défunts de l'Association diocésaine. Cette année, Mgr Roland célébrera la messe en la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse à 18h30.

Une messe doit également être célébrée dans chaque paroisse, par le curé ou par un autre prêtre, sous la responsabilité du curé ; elle est annoncée et inscrite sur la feuille paroissiale le dimanche précédent le 21 novembre. L'offrande de messe est prise sur la quête du jour ou sur les quêtes des funérailles du mois de novembre.

### Annuaire diocésain

La parution de l'annuaire diocésain 2020 est prévue le 2 novembre 2019. Il est probable que le calendrier liturgique 2020 sera également disponible à cette date (au moins à Bourg).



Les deux ouvrages sont vendus sans augmentation de prix :

- Annuaire de Belley-Ars : 12 €
- Calendrier liturgique : 3,70 €.



Apartir du lundi 4 novembre, la chancellerie remettra comme l'année dernière un exemplaire gratuit de l'annuaire à chaque curé (ou administrateur paroissial) et à chaque responsable de service diocésain (au fur et à mesure des rencontres)... Les exemplaires supplémentaires et les calendriers liturgiques seront à commander aux librairies diocésaines chargées de la diffusion.

Toutes les commandes sont à adresser à l'une ou l'autre des librairies :

- La Procure-Notre Dame :  
04 74 22 41 16  
librairie.bourg@laprocure.com  
6, rue Notre-Dame  
01000 Bourg-en-Bresse
- Magasin du Sanctuaire d'Ars :  
04 74 08 17 29  
magasin@ars.net.org  
451, rue St-Jean-Marie-Vianney  
01480 Ars-sur-Formans

Pour information, la Procure-Notre-Dame peut préparer les commandes qui lui seront faites par les paroisses et les déposer à l'évêché (dans la semaine) : en ce cas merci de bien vouloir informer la librairie (et l'accueil de l'évêché) pour l'acheminement de votre commande, notamment en précisant si vous passerez la chercher à l'occasion d'une réunion ou si vous souhaitez qu'elle vous soit portée par un confrère...

### Formation au fleurissement

Le service national « Fleurir en liturgie » propose une formation sur le thème « Mort et Résurrection : fleurir à la lumière du mystère pascal », le mardi 26 novembre 2019 à la maison de la Conférence des évêques de France 58, avenue de Breteuil, de 9 h à 17 h. Elle aura pour objet d'associer théorie et pratique par la fourniture d'apports liturgiques et le renforcement de la technique florale grâce à deux démonstrations réalisées par la fleuriste de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

Inscriptions: <https://fleurirenliturgie2019-snpls.venio.fr/fr>

Contact : [fleurir.snpls@cef.fr](mailto:fleurir.snpls@cef.fr)  
01 72 36 69 36

### Coordonnées

#### Père Roger Pelliccia

Seillon-Repos  
1070, chemin des Carronnières  
01960 Péronnas  
studio 412  
04 74 32 88 69.

#### Père Xavier Roquette

06 68 23 86 97

# Pèlerinage à Futuna du 1<sup>er</sup> au 13 juin 2020

Le Sanctuaire de Cuet organise un pèlerinage sur les pas de saint Pierre Chanel, faire mémoire de son martyre et rencontrer les églises locales,

Pierre Chanel, bressan né à la ferme de la Potière à Cuet, est parti porter l'Évangile en Océanie. Mort martyr le 28 avril 1841 à Poï, sur l'île de Futuna, il est devenu le Patron de toute l'Océanie. En chemin vers le jubilé du 180<sup>e</sup> anniversaire de son martyre en 2021, le pèlerinage sera animé par le Père Pierre Le Bourgeois, recteur de Sanctuaire de Cuet, et se fera en trois temps :

## En Nouvelle-Calédonie

- Découverte du diocèse de Nouméa
- Accueil par les communautés paroissiales
- Rencontre avec l'archevêque de Nouméa

## A Wallis

- Connaître les coutumes et la vie culturelle des habitants
- Visiter la cathédrale à Mata Utu, l'église

du Sacré-Cœur, le sanctuaire marial, le carmel de Wallis, le fort Tongien, etc.

- Découvrir l'île sur les pas des missionnaires
- Rencontre avec l'évêque

## A Futuna

- Accueil au sanctuaire de Poï, lieu du martyre
- Découverte de l'île de Futuna sur les pas de saint Pierre Chanel
- Vivre la coutume

**Coût prévisionnel** : 4500€ /personne

**Inscriptions** : Service diocésain des pèlerinages

31 rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg en Bresse Cedex

04 74 32 86 50

pelerinages@belley-ars.fr

Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours :

IM001110001

[www.sanctuaire-de-cuet.fr](http://www.sanctuaire-de-cuet.fr)



Le sanctuaire de Poï,  
lieu du martyre  
de saint Pierre Chanel à Futuna

# Troisième Journée mondiale des Pauvres

## Collecte nationale du Secours Catholique

La journée de la Collecte Nationale du Secours Catholique aura lieu le 17 novembre prochain. Chacun connaît l'importance et le rôle du Secours Catholique, service d'Eglise, dans la lutte contre la pauvreté. Pour poursuivre sa mission d'aide et d'accompagnement des plus démunis celui-ci a besoin de votre aide. Alors merci d'avance pour votre générosité !

Cette journée du Secours Catholique coïncidera avec la 3<sup>e</sup> Journée Mondiale des Pauvres, instituée par le pape François. Dans le message qu'il nous adresse à cette occasion le pape exhorte notamment « à chercher, avec chaque personne pauvre que vous rencontrez, ce dont elle a vraiment besoin : à ne pas vous arrêter à la première nécessité matérielle, mais à découvrir la bonté qui se cache dans leur cœur, en vous faisant attentifs à leur culture et à leurs façons de s'exprimer, pour pouvoir entamer un véritable dialogue fraternel ». Beaucoup d'initiatives existent dans nos diocèses pour favoriser ce dialogue fraternel.

La 3<sup>e</sup> Journée Mondiale des pauvres qui coïncide avec la journée du Secours Catholique n'est-elle pas une belle opportunité pour que ce dialogue, souvent vécu dans la discrétion du quotidien soit connu et, surtout, vécu par le plus grand nombre ? Pour relever ce beau défi, les équipes de la délégation du Secours Catholique sont prêtes à se concerter avec les autres mouvements catholiques de Charité et toutes les bonnes volontés des paroisses, pour organiser en commun cette journée. Souvenons-nous « qu'il faut parfois peu de choses pour redonner l'espérance : il suffit de s'arrêter, sourire,

écouter. Pendant un jour laissons de côté les statistiques... Les pauvres sont des personnes à rencontrer » (extrait du message du pape François pour la 3<sup>e</sup> Journée Mondiale des pauvres).

**+ Pascal DELANNOY**  
Evêque de Saint-Denis en France  
Président du Conseil National  
de la Solidarité et de la Diaconie.

# Douze heures avec Marie, haut vers le Ciel

Le samedi 5 octobre eut lieu au pied de la basilique d'Ars une journée inédite, appelée « 12 heures avec Marie ».

Le principe était simple : un chapelet chaque demi-heure dès 7h, soit 20 chapelets ou 1000 Ave Maria sur 12 heures, en présence de Jésus-Hostie exposé toute la journée, jusqu'à 19h.

La Société Jean-Marie Vianney et le sanctuaire d'Ars étaient partenaires de cette journée de prière.

Cette initiative, en gestation depuis un an, s'appuyait notamment sur une parole du saint Curé : *« La prière particulière ressemble à la paille parsemée çà et là dans un champ. Si on y met le feu, la flamme a peu d'ardeur, mais si on réunit cette paille éparsée, la flamme est abondante et s'élève haut vers le Ciel : ainsi en est-il de la prière publique. »* Ainsi est née l'idée d'une prière communautaire.

La spécificité de cette journée s'enracinait également dans la page d'évangile de Cana, où Marie se fait le porte-parole des besoins de l'humanité, et sur les vives recommandations de l'Eglise, et de la Vierge Marie elle-même (Lourdes, Fatima, l'Île-Bouchard, Akita, etc.), qui ne cessent de nous inviter à prier le chapelet.

Cette journée voulait modestement répondre à l'appel du saint Pape Jean-Paul II : *« A une époque aussi critique que la nôtre, l'Eglise ne peut oublier la prière qui est un cri d'appel à la miséricorde de Dieu face aux multiples formes de mal qui pèsent sur l'humanité et la menace. »*

Le recours au Rosaire pour supplier ensemble « avec de grands cris » et confier avec Marie les nécessités et



souffrances de nos frères et de l'Eglise à la Miséricorde divine, face aux formes et aux forces du mal, résume assez bien l'esprit de cette journée mariale et eucharistique.

A midi, la chapelle Marie Immaculée était bondée pour la messe en l'honneur du Cœur Immaculé de Marie, suivie d'une consécration à Marie.

Tous les âges, tous les états de vie étaient représentés. Environ 250 à 300 personnes se sont relayés le temps d'une dizaine, d'un chapelet, d'un rosaire ; une douzaine d'entre elles ont prié le chapelet toute la journée. Cette belle fréquentation signifiait probablement que cette forme de prière répondait à un profond désir.

« Avec Marie », nous avons porté ensemble quatre grandes intentions, ancrées chacune dans un mystère du Rosaire, que nous pourrions résumer ainsi : le respect de la Vie et de la famille (mystères joyeux), les besoins des familles et les nôtres (mystères lumineux), les besoins de l'Eglise (mystères douloureux), les besoins du monde et de la France (mystères glorieux).

Cette prière très recueillie, longue et légère à la fois, se termina par la prière des Vêpres animée par les séminaristes de la Société Jean-Marie Vianney et par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Si l'on en croit les retours des participants, visiblement heureux, une suite est attendue... Le devenir des 12 heures appartient à Marie.

Sainte Faustine, « secrétaire de la Miséricorde », que l'Eglise fêtait justement le 5 octobre, avait cette pratique des mille Ave Maria (n° 1413 – Petit Journal) et écrivait que : « pour glorifier l'Immaculée, rien n'est de trop ».

Puissent ces 12 heures abondantes s'être élevées haut vers le Ciel et avoir suscité le sourire de Marie Immaculée, Cause de notre joie !

**Laurence FRAY (Villeneuve)**

**Patrick DUVIVIER (Ars)**

Organisateurs des 12 heures avec Marie  
12heuresavecmarie@orange.fr

*La Chapelle de Marie Immaculée,  
Premier cycle du Séminaire  
de la Société Jean-Marie Vianney*



# Agenda diocésain

## Concert de Natasha Saint-Pier

9 novembre 2019 à 20h30

à Notre-Dame de la Plaine à Oyonnax

Contact : [paroisse.oyo@gmail.com](mailto:paroisse.oyo@gmail.com)

04 74 77 01 71

## Dieu est là

Week-end de la 5<sup>e</sup> à la 2<sup>nd</sup>e

Du 9 au 10 novembre 2019

à la Maison JM Vianney à Bourg

Contact : [paje.ain@gmail.com](mailto:paje.ain@gmail.com)

04 74 32 86 57

## Veillée de prière guérison

15 novembre à 20h

Eglise Notre-Dame de la Miséricorde

à Ars-sur-Formans

Veillée de prière et de guérison présidée par Mgr Pascal Roland, évêque de Belley-Ars : adoration, louange, prière des frères, confessions, prières pour la guérison des malades.

## La Chasteté conjugale

Rencontre pour prêtres et moniteurs Billings

26 novembre 2019 de 9h à 17h

Foyer Sacerdotal Jean-Paul II à Ars-sur-Formans

Contact : [accueil@sjmv.net](mailto:accueil@sjmv.net)

04 74 08 19 00

## Etre envoyé en mission en équipe

30 novembre 2019 de 9h à 12h

Maison JM Vianney à Bourg

Formation de la Pastorale de la santé avec M. Costantino Fiore, Aumônier national des établissements de santé

Contact : [pastoralesante@belley-ars.fr](mailto:pastoralesante@belley-ars.fr)

04 74 32 86 72

## Formation pour accompagnateurs de jeunes

7 décembre 2019 de 9h à 17h

Maison JM Vianney à Bourg

Contact : [paje.ain@gmail.com](mailto:paje.ain@gmail.com)

04 74 32 86 57

# Sommaire

L'espérance des pauvres ne sera jamais déçue.	p. 1
Agenda de Mgr Roland	p. 3
Session du presbyterium	p. 4
Conseil presbytéral	p. 5
Diagnostic de l'économat	p. 10
Informations diocésaines	p. 10
Pèlerinage à Futuna	p. 12
Journée mondiale des pauvres	p. 13
Douze heures avec Marie	p. 14
Agenda diocésain	p. 16

# Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars  
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 1<sup>er</sup> novembre 2019

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : SDPC. Sanctuaire de Paray (p. 4), Institution St-Pierre (p. 7), Office de tourisme de Wallis et Futuna (p. 12), P. Duvivier (p. 14-15)

Image de couverture : Le Christ, Notre-Dame, saint Jean-Baptiste, saint Laurent et saint Anthelme, cathédrale de Belley (R. Malfroy-Camine)

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

[communication@belley-ars.fr](mailto:communication@belley-ars.fr)

[belley-ars.catholique.fr](http://belley-ars.catholique.fr)